

EDUCATION

Recrutement de 1500 enseignants en 2022

Le gouvernement congolais va recruter 1500 enseignants cette année, au compte des ministères en charge des Enseignements technique et préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. L'objectif est de réduire le déficit en personnel enseignant dans la quasi-totalité des établissements scolaires, notamment à l'intérieur du pays.

Page 6

Des représentants des organisations syndicales/Adiac



INDUSTRIE TOURISTIQUE

La France entend apporter son expertise au Congo



Les deux parties après l'audience/Adiac

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a assuré le 25 octobre à Brazzaville la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, de l'expertise que son pays va apporter pour le développement du tourisme congolais.

« Nous ferons beaucoup de choses ensemble puisque nous nous sommes accordés sur plusieurs points. Nous avons parlé des sujets relatifs à la baie de Loango, au Centre de formation et de recherche en arts dramatiques, aux trésors architecturaux de Brazzaville, à la promotion de la culture congolaise et à l'exposition Gotène », a expliqué le diplomate français, à l'issue de l'audience.

Page 16

PAIX ET SÉCURITÉ

Le numérique, une véritable menace pour les Etats

A la fin des travaux du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité, le 25 octobre, le président sénégalais, Macky Sall, a appelé les Etats à mettre sur pied une politique efficace, capable de

contrer et dénoncer les dérives ainsi que les effets négatifs du numérique et des réseaux sociaux sur la consolidation de la paix. « Le monde réel est à la merci du monde virtuel qui reprend

à haut débit la tromperie, le populisme, la haine et la violence. Autant de pratiques malsaines qui ne peuvent relever de la liberté d'opinion ou d'expression », a-t-il dénoncé.

Page 8

DROITS HUMAINS

Les conditions de détention déplorables dans les prisons congolaises



Les délégués en formation/Adiac

Le président du Conseil d'administration de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Parfait Moukoko, a déploré hier à Brazzaville les conditions de détention en mi-

lieu carcéral au Congo. Il a fait cette déclaration à l'ouverture d'un atelier organisé sur le thème « Réflexion sur la situation carcérale en République du Congo ».

Page 5

ÉDITORIAL

Concentration

Page 2

ÉDITORIAL

Concentration

L'ambition de la Fédération congolaise de football de reconquérir à court terme les places perdues par ses clubs en compétitions africaines paraît légitime. Les équipes qui représentent le pays savent très bien à quoi s'en tenir pour relever le défi : se montrer régulières dans la phase de poules. L'AS Otohô, le champion du Congo ayant quitté prématurément la compétition, tous les espoirs reposent sur les Diables noirs, auteurs d'un excellent match au second tour des préliminaires de la Coupe de la Confédération.

Gâtés par le tirage au sort, les Diablotins ont la mission de frapper un grand coup et de permettre au football congolais de gagner davantage de points pour améliorer son classement. Depuis la publication des combinaisons du tour de cadrage, les dirigeants et le public sportif basculent volontiers dans l'excès de confiance. Ils ne cachent ni leur joie ni leur soulagement, comme si la double confrontation contre La Passe s'était déjà jouée en leur faveur. La chance leur est plutôt favorable face au club seychellois sommairement équipé et qui s'est fait éliminer de la Ligue africaine des champions en encaissant quinze buts lors des deux matches qui l'avaient opposé aux Sud-Africains des Mamelodi Sundowns.

Mais attention à ne pas trop s'enflammer ! Diables noirs-La Passe est un match piège dans la mesure où le football réserve parfois d'énormes surprises. Chaque confrontation a ses réalités. Les rencontres des 4 et 9 novembre sont classées parmi les plus décisives pour l'avenir du football congolais. Pour ne pas louper cette occasion en or, le club brazzavillois doit aborder les deux manches avec la même concentration que lorsqu'il affronte un mastodonte du football africain.

La qualification va faire taire les critiques car dans les compétitions africaines, les Diables noirs n'ont fait jusqu'à présent qu'une simple et anonyme figuration, à l'exception de leur premier tour de cadrage disputé en 2013. Ce groupe talentueux, combatif et sûr de ses forces, aura cette fois l'occasion de prouver qu'il a vraiment mûri et que ses ambitions dépassent désormais le cadre national.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Jean-Jaurès Ondélé plaide pour une coopération stratégique avec la Turquie

Le nouvel ambassadeur du Congo en Turquie, Jean-Jaurès Ondélé, a présenté ses lettres de créance, le 25 octobre, au président Recep Tayyip Erdogan, lors d'une cérémonie organisée au Complexe présidentiel d'Ankara.



Jean-Jaurès Ondélé, nouvel ambassadeur du Congo en Turquie, DR

Nommé le 15 juin dernier par décret présidentiel, Jean-Jaurès Ondélé est le deuxième ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en République de Turquie. L'entretien qui a suivi la partie protocolaire de la cérémonie a permis de passer en revue les grands dossiers de coopération entre les deux pays. Le président turc, qui a félicité le nouvel ambassadeur en lui souhaitant plein succès, a exprimé ses principales attentes, notamment un terrain devant abriter, à Brazzaville, l'ambassade de la Turquie ainsi que l'école de la Fondation Maarif, l'intensification des relations commerciales entre les deux pays (dont le volume d'échanges est de

65 millions de dollars actuellement), tout comme le renforcement du mécanisme du conseil agricole. Fier de représenter le Congo dans « un pays ami et frère », Jean-Jaurès Ondélé a pris l'engagement d'œuvrer pour « une coopération stratégique » entre le Congo et la Turquie. Ancien député de la circonscription unique d'Ongogni, dans le département des Plateaux, l'ambassadeur Ondélé représentera désormais le Congo dans un pays qui détient certaines cartes dans la scène internationale, et de plus en plus convoité par des jeunes africains, notamment Congolais.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marline Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉCÈS DE JOSÉPHINE MOUTOU-BAYONNE

Des témoignages sur une grande militante

Décédée le 24 octobre à Paris, en France, à l'âge de 93 ans, la sénatrice Joséphine Moutou-Bayonne, cofondatrice du Parti congolais du travail (PCT), est, d'après de nombreux témoignages recueillis tant au plan national qu'au plan international, « une véritable défenseuse de la cause des femmes ».

Le Sénat a annoncé officiellement, le 25 octobre, au cours d'une plénière spéciale présidée par son premier secrétaire, Julien Epola, la disparition de la sénatrice Joséphine Moutou-Bayonne. Présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC) dans les années 1970, l'illustre disparue était sénatrice depuis 2002 et membre de la Commission économie et finances. Selon des témoignages, Joséphine Moutou-Bayonne a gagné le combat de l'égalité homme/femme lors de son passage à la tête de l'URFC entre 1974 et 1979. A cette époque, les filles enceintes étaient suspendues des cours jusqu'à l'accouchement, mais en sa qualité de présidente de l'URFC, elle avait fait sauter cette pratique discriminatoire. « Joséphine Moutou-Bayonne encourageait la femme à aller de l'avant, elle avait très tôt compris qu'il fallait que la femme soit présente aux côtés de l'homme... Dans les églises catholiques, les sœurs ne montaient pas sur l'autel, c'est elle qui a fait sauter ce verrou. Joséphine Moutou-Bayonne a milité pour le respect des femmes qui subissaient des mauvais traitements après le décès de leur mari et l'intégra-

tion des femmes dans les instances de prise de décisions, administrations », a témoigné la présidente de la Commission santé, affaires sociales, famille, genre et développement durable du Sénat, Odette Massoussa Matéo, précisant que le combat de Moutou-Bayonne a fait d'elle présidente de l'URFC. Sénatrice et ancienne ministre, Jeanne Françoise Leckomba Loumeto Pombo, de son côté, a connu Joséphine Moutou-Bayonne depuis la création de l'URFC en 1965. « Elle nous a encadrées, formées politiquement. Elle nous a accompagnées dans tout ce que nous faisons comme actions au niveau des femmes, des jeunes filles... Je me rappelle une fois, elle nous disait mes filles, il faut aller loin dans les études. Même si vous travaillez déjà, il ne faut pas vous arrêter; il ne faut pas laisser les hommes vous dominer; il faut travailler, prouver à tout le monde que vous êtes capables de faire quelque chose de bien dans ce pays », s'est-elle souvenue. Selon elle, l'ancienne présidente de l'URFC est une icône difficile à oublier au regard des actions qu'elle a menées pour la promotion du statut de la femme surtout et de la jeune fille en particulier. « Elle encourageait



Joséphine Moutou-Bayonne, une icône de la politique nationale

la jeunesse, surtout les jeunes filles à aller de l'avant. Elle aimait le travail bien fait, c'était son dada. Quand elle nous donnait un discours à écrire, elle était toujours derrière pour regarder s'il y avait des fautes d'orthographe, de grammaire, de tournures... Nous restons vraiment accro-

cher à ses œuvres. En tant que sénatrice, je dis que j'ai beaucoup appris auprès d'elle, c'est elle qui m'a pratiquement façonnée parce que j'étais au Conseil central de l'URFC qui est maintenant l'OFC », a conclu Jeanne Françoise Leckomba Loumeto Pombo. Premier questeur du Sénat,

Edouard Roger Okoula a lui aussi salué la mémoire de l'icône de la politique congolaise. « Je l'ai connue comme grande militante du PCT. Nous avons été presque de toutes les grandes réunions : congrès, assemblées du parti. Depuis un certain temps, elle a été terrassée par la maladie et elle vient de nous quitter; nous perdons là notre doyenne du Sénat. Elle était très affectueuse, très aimante dans les relations humaines. Je n'ai jamais constaté qu'elle avait des relations d'antipathie particulière avec d'autres personnes. Pour moi, c'est une grande dame que nous venons de perdre », a-t-il déclaré. De Paris, Françoise Kythouca, actuelle membre du bureau fédéral du PCT France-Europe, militante de premières heures de l'URFC, témoigne : « Joséphine Moutou-Bayonne était une femme admirable tant personnellement que politiquement. Son combat qu'elle a mené pour le genre en ne lâchant jamais son objectif et en ne cédant pas un millimètre de terrain a permis d'obtenir des avancées telles que la parité dans nos instances congolaises. A la suite de son décès, nous perdons une icône de la lutte pour les femmes. »

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Anatole Guy Elenga, nouveau président de la Fédération PCT France-Europe

Succédant à Gabriel Dion, Anatole Guy Elenga, membre du Comité central du parti présidentiel au Congo depuis 2011, prend la tête de la Fédération du Parti congolais du travail (PCT) France-Europe.

À l'initiative du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, les militants réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 octobre, à Paris, ont élu par acclamation le nouveau bureau mis en place par le parti, représenté par Gabriel Ondongo, secrétaire à l'organisation et à la mobilisation. Anatole Guy Elenga devient le président à l'issue de la « Restructuration des instances dirigeantes du PCT en Europe ». Pour sa feuille de route, il compte mener sa réalisation en s'appuyant sur ses convictions indéniables déjà expérimentées au sein du parti, par « toutes formes de luttes



Anatole Guy Elenga, nouveau président de la Fédération PCT France-Europe

pour le compte du parti ». Il se dit dévoué corps et âme au chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et semble a priori taillé pour les missions du parti à l'étranger. Une ombre

au tableau néanmoins : sa méconnaissance de « la place de Paris ». Du temps du dysfonctionnement de la Fédération en France, personne ne se prononçait pour cet inconnu et n'avancait son nom pour diriger le parti. C'est pourtant à lui que l'assemblée a confié la mission de le restructurer. Sa tâche n'en reste pas moins délicate : travailler sous le signe du rassemblement et de la cohésion, dans la rigueur et la discipline du parti ; « un mandat pour tous ». Au bureau de la Fédération, Anatole Guy Elenga ne sera pas seul, parce qu'il compte travailler en harmonie avec une nouvelle équipe de chargés de portefeuille ambitieuse prête à l'épauler : Franck Gandziri, à l'organisation ; Alain Poaty, aux affaires élec-

torales ; Salomon Babemdze, à l'éducation et aux ressources humaines ; Rinala Aya, à la justice et au droit ; Charles Kombi, aux affaires économiques ; Guy Taty, à la communication et porte-parole ; Sosthène Pala Mawa, à l'administration des finances et du patrimoine ; Françoise Kythouca, à la culture et au sport ; Patrick Obami Itou, au développement durable ; Léa Mokoko, pour la promotion féminine. La Commission de contrôle et de vérification sera composée de Jean Bastien Makoundou, président ; Alphonse Manée-Batschy, vice-président ; Viviane Koumou, secrétaire générale ; Jeanine Ipembat et Félix Malonga en tant que membres. Anatole Guy Elenga est avocat de profession.

Marie Alfred Ngoma



Avis d'Appel d'offres N° 01/PRISP/AON/F/22

(Procédure à enveloppe unique)

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES DOUANES DU KOUILOU, DU MINISTERE EN CHARGE DU CONTROLE D'ETAT ET DU MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE (SIVL)

Pays : CONGO

Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : 60 230 CG

Intitulé du Marché : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES DOUANES DU KOUILOU, DU MINISTERE EN CHARGE DU CONTROLE D'ETAT ET DU MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE (SIVL)

Référence DAON No : N°01/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-22

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition des équipements informatiques et bureautiques au profit de la direction départementale des douanes du Kouilou, du ministère en charge du contrôle d'Etat et du ministère de l'économie forestière (SIVL).

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme

définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des équipements informatiques et bureautiques au profit de la direction départementale des douanes du Kouilou, du ministère en charge du contrôle d'Etat et du ministère de l'économie forestière (SIVL).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) et prendre connaissance du docu-

ment d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 novembre 2022 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous à le 29 novembre 2022 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres ne doivent pas être accompagnées d'« une garantie de l'offre ».

La simple déclaration de garantie de l'offre est acceptable dans le cadre du présent marché.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire,

dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : Parcelle 84 bis, avenue du chaillu arrondissement 3 Poto-Poto, à côté de l'ambassade de la République de Guinée Equatoriale, centre-ville Brazzaville, République du Congo.

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique :

E-mail : contact@prisp-congo.org ; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

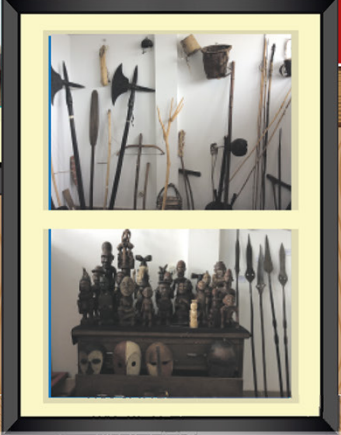
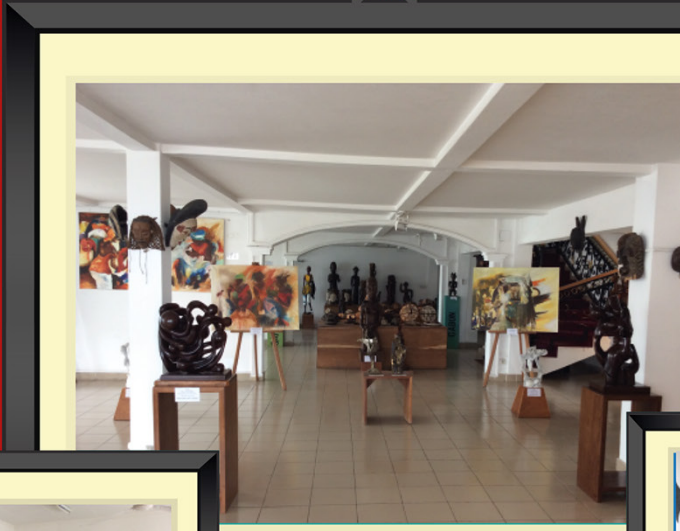
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

DROITS HUMAINS

Les conditions de détention déplorables dans les prisons congolaises

Le président du Conseil d'administration de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Parfait Moukoko, a déploré, le 26 octobre à Brazzaville, les conditions de détention en milieu carcéral au Congo.

La situation des droits humains dans les prisons est le reflet de ce que l'Etat pense des droits de la personne, a indiqué Parfait Moukoko à l'ouverture de l'atelier organisé sur le thème « Réflexion sur la situation carcérale en République du Congo », en collaboration avec les organisations de défense Agir ensemble pour les droits humains et Protéger et agir contre la torture ensemble. Selon lui, le code pénal congolais a beaucoup de dispositions anachroniques et il est question de rappeler aux personnes à charge toutes les procédures et règles en vigueur dans le domaine des droits humains des personnes en détention. L'atelier vise à recueillir les contributions des acteurs de la société civile en vue de mener un plaidoyer pour l'actualisation du code pénal congolais. Il regroupe, jusqu'au 28 octobre, plusieurs délégués des ad-



ministrations publiques et ceux de la société civile. Les communications sont données par divers orateurs sur plusieurs thèmes, à savoir la protection des personnes détenues : les principes et standards internationaux; la réalité carcérale; l'état

des lieux des prisons en République du Congo; la problématique de réinsertion sociale des détenus acquittés et la situation des autochtones dans le milieu carcéral. Par ailleurs, le travail de groupe sera focalisé sur les recomman-

Des délégués en formation/Adiac dations pour le plaidoyer de la réforme de la loi pénale. La directrice de Prison Insider, une plate-forme de production de connaissances et de diffusion sur les conditions de détention dans le monde, Florence Laufer, a expliqué son rôle. Cette plate-

forme, a-t-elle dit, consiste à travailler sur la base des réalités fournies par les contributeurs dans les lieux de détention pour se rendre compte des conditions des prisonniers. Le problème constaté a été celui de la surpopulation, de la qualification d'un prisonnier ainsi que du temps d'incarcération. Interrogée sur leur apport dans l'univers carcéral dans le monde, Florence Laufer a indiqué que « les associations locales de droit de défense vont pour inciter les pouvoirs publics aux réformes. Prison Insider travaille partout dans le monde pour connaître comment fonctionne l'Etat pour l'amélioration, le respect des droits fondamentaux des prisonniers. Elle ne se limite qu'à donner l'information sur les conditions des droits humains des prisonniers ».

Lydie Gisèle Oko

ZES D'IGNIÉ

L'entreprise Tinda Cash Congo va produire 65MW d'électricité

Spécialisée dans la production de l'énergie verte, Tinda Cash Congo entend produire 55 MW d'électricité via la centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse sur le site de la Zone économique spéciale (ZES) d'Ignié, dans le département du Pool. Le projet Ignié 2021-2046 d'électrification devra coûter plus de 151 millions de dollars, soit environ 100 milliards FCFA.

Le président directeur général de Tinda Cash Congo SA, Yannick Jutta Degaly, a reçu officiellement, le 26 octobre, l'agrément des investisseurs au régime des ZES. L'agrément validé par l'Agence de planification, de promotion et de développement de ZES permettra à l'entreprise de réaliser ses activités dans la ZES d'Ignié et bénéficier des avantages fiscaulo-douaniers, fonciers... Le début des travaux d'installation des usines est prévu pour août 2023, en attendant la finalisation des discussions avec les autorités de tutelle et les partenaires du projet, a indiqué Yannick Jutta Degaly. L'État congolais devra surtout procéder à l'expropriation des occupants du site, afin de permettre à l'investisseur de lancer sa production.

La compagnie bénéficie pour cela de l'accompagnement du géant du BTP Sinohydro et de la société Jasolar spécialisée dans la fabrication de produits photovoltaïques. « Les principaux partenaires du projet sont les sociétés Sinohydro et Jasolar. Le projet Ignié 2021-2046 est un projet d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse. Il est bancable et les partenaires financiers sont essentiellement les banques locales et les créanciers extérieurs avec lesquels nous avons conclu des accords de partenariat », a indiqué Yannick Jutta Degaly. Ce projet d'électrification à base de l'énergie propre pourra générer, a ajouté son promoteur congolais, plus de mille emplois directs et indirects. Le déploiement



du projet est censé durer moins de trente-six mois. Il contribuera à réduire les déchets ménagers et participer à l'assainissement de la cité industrielle. Selon le directeur général

des ZES, Bertrand Bokassa, la remise de l'agrément des investisseurs à la société Tinda Cash Congo constitue une avancée majeure dans la mise en place de la zone industrielle d'Ignié. La

Les partenaires du projet d'électrification/Adiac société de droit congolais n'attend pas se limiter à la production de l'électricité, elle projette de travailler avec d'autres projets dans la ZES d'Ignié.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT

Plus de 1500 enseignants seront recrutés dans le quota 2022

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, et celui de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, ont rassuré les organisations syndicales des deux sous-secteurs de l'éducation au sujet du quota de recrutement 2022 des enseignants, lors d'un échange, le 24 octobre à Brazzaville.

La définition des quotas 2022, l'épineuse question des enseignants prestataires âgés de 45 ans ainsi que le déploiement de ceux qui viennent d'être recrutés ont été au menu de l'échange entre les deux ministres des Enseignements et les organisations syndicales. « *Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel aura à recruter 298 enseignants en 2022 tandis que celui de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation va recruter 1275* », ont fait savoir les deux membres du gouvernement. A propos des enseignants prestataires âgés de 45 ans, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé est revenu sur ce que l'ensemble des parties avait déjà décidé lors d'une récente réunion. « *La question sera traitée à l'issue d'une concertation interministérielle* », a-t-il rappelé, précisant que le nou-

veau statut de la Fonction publique ouvre des brèches pour la résolution de la situation des prestataires de cet âge. Par ailleurs, le ministre Jean Luc Mouthou, évoquant la question des nouvelles recrues, a souligné que les non-enseignants qui sont dans le lot seront formés pour rejoindre les salles de classe. « *Les nouvelles recrues qui ont des diplômes requis seront formés pour combler le déficit en personnel enseignant dont souffre le système éducatif* », a fait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secon-



Des représentants des organisations syndicales./Adiac

« Les nouvelles recrues qui ont des diplômes requis seront formés pour combler le déficit en personnel enseignant dont souffre le système éducatif »

daire et de l'Alphabétisation. Les organisations syndicales ont salué la volonté du gouvernement de recruter pour combler le déficit en personnel enseignant. Elles ont également insisté sur le strict respect du protocole d'accord signé le 27 septembre 2018 dans le même objectif. **Rominique Makaya**

CONTRÔLE D'ETAT

Encadrer les inspections de l'administration

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Jean Rosaire Ibara, a convié, le 25 octobre à Brazzaville, les syndicats patronaux et les opérateurs économiques à vulgariser le décret fixant la liste des inspections légales et autorisées.

L'initiative du ministère, à travers la vulgarisation du décret 2022-1855 du 12 octobre 2022, mènera le Congo vers l'émergence, à travers l'implémentation de la politique de développement économique, social et culturel. L'action de diffusion de ce décret contribuera à améliorer le climat des affaires, l'un des principaux axes d'interpellation répétée du gouvernement. Elle cadre également avec la recherche des performances de l'action publique et précise une cartographie officielle des inspections légales et autorisées sur les

entreprises privées ainsi que les structures compétentes pour les effectuer. Pour faciliter le climat des affaires, le classement de Doing Business repose sur un ensemble des indicateurs, à savoir création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention des prêts, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats, règlement de l'insolvabilité, embauche des travailleurs et le commerce transfrontalier. « *Les contrôles de l'admini-*

nistration publique dans les entreprises privées doivent se faire dans les normes. Nous sommes très satisfaits. Aujourd'hui, il y a beaucoup de causes qui réduisent la place du Congo au Doing Business, il y a aussi l'amélioration du système de contrôle. Il faut qu'on réduise et l'on cadre aussi le système de contrôle », a commenté Paul Nestor Mouadzibi Ndinga, un des représentants des syndicats patronaux. La démarche amorcée par le ministère vise à lister toutes les inspections légales et autorisées, à inter-

dire toute inspection non autorisée, à mettre en place un système centralisé pour simplifier et rationaliser les inspections et à travailler dorénavant sur un mécanisme de réponse rapide aux plaintes liées aux inspections. « *Il ne s'agit pas d'interdire les inspections de l'administration mais de les encadrer et de préciser la base légale de celles-ci pour améliorer leur efficacité, tout en assurant la protection des entreprises privées contre les inspections illégales et non autorisées, lesquelles engendrent des abus et*

l'arbitraire susceptibles d'entraver et de pénaliser l'action desdites entreprises », a expliqué le ministre Jean Rosaire Ibara. Il a argumenté que ces réformes visent à moderniser la gouvernance publique au travers des projets structurants de conception, de déploiement et de conduite de changement : mise en place du système intégré du contrôle d'Etat, de management de la performance de l'action publique, la rationalisation des finances publiques et l'élaboration de la politique nationale de lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique. **Fortuné Ibara**

ITALIE

Giorgia Meloni veut arrêter les départs illégaux d'Afrique

A peine nommée et invitée au Parlement pour présenter sa politique générale, la Première ministre a révélé sa volonté d'enrayer le «flux» de migrants illégaux en provenance d'Afrique.

Déjà à Tunis, en août 2020, le chef de la diplomatie italienne de l'époque, Luigi Di Maio, à l'issue d'un entretien avec le président tunisien, Kais Saied, avait lancé un avertissement : « *Il n'y aura plus de place pour les migrants illégaux en Italie* ». Son pays était « prêt à présenter toutes les aides nécessaires à la Tunisie » pour lutter contre l'immigration illicite. Mais « *il n'est pas question de laisser en Italie ceux qui arrivent d'une façon illégale* », avait-il ajouté. La délégation italienne avait exprimé son « soutien politique et économique » à la Tunisie, pour « renforcer les efforts nationaux [...] à travers l'encouragement de l'investissement et la création des postes d'emploi surtout dans les régions de l'intérieur ». De son côté, le président Saied avait affirmé que « les solutions sécuritaires ne permettent pas à elles seules de lutter contre l'immigration non organisée ». L'arrivée de migrants en Italie a augmenté de plus de 150% au cours des douze derniers mois. La majorité arrivant par la Tunisie. Lors de son premier discours prononcé devant le Parlement pour souligner les points focaux de sa politique générale, environ un



À chaque naufrage, ce sont des dizaines, voire des centaines, de migrants qui se retrouvent à l'eau. DR. mois après la victoire de son parti aux élections, Giorgia Meloni a repris à son compte sa volonté d'enrayer le «flux» de migrants illégaux en provenance d'Afrique. Elle a cependant affirmé qu'elle

« Il n'y aura plus de place pour les migrants illégaux en Italie »

n'approuve aucune idée fasciste qu'on lui collait. « *Je n'ai jamais eu de sympathie ou de proximité vis-à-vis des régimes antidémocratiques. Pour aucun régime, fascisme compris* », a-t-elle indiqué, notant que l'Italie, sous sa direction, resterait un partenaire fiable de l'Otan pour soutenir l'Ukraine. La Chambre des représentants italienne a voté, le 26 octobre, pour accorder la confiance au gouvernement Giorgia Meloni, et le Sénat vote ce 26 octobre. Un vote acquis en raison de la majorité absolue dont sa coalition dispose. Sa volonté de lutter contre l'immigration illégale ne souffrira pas de contestations. Le 23 octobre, Giorgia Meloni, 45 ans, a pris ses fonctions de Première ministre, devenant la première femme et la première personnalité d'extrême droite à occuper ce poste depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle a remporté les élections législatives italiennes, le 25 septembre, et a pu polir l'image de son parti et accéder au pouvoir un siècle après l'ascension du dictateur fasciste Benito Mussolini au sommet de l'Etat, pour qui elle avait auparavant exprimé son admiration.

Noël Ndong

BURUNDI

L'UE lève les sanctions contre l'actuel Premier ministre

L'Union européenne (UE) a enfin lever les sanctions prises en 2015 contre trois personnalités burundaises, dont l'actuel Premier ministre, peut-on lire dans un communiqué.

« *L'intensification des relations UE-Burundi a permis de lever l'article 96. Aujourd'hui, l'UE lève les sanctions individuelles de trois personnes dont le Premier ministre* », indique un communiqué, qui poursuit que l'UE promet qu'elle continuera à appuyer les efforts de développement et les réformes entreprises par le Burundi. Les personnalités concernées par cette décision sont le Premier ministre, le lieutenant-général de police Gervais Ndirakubuca alias Ndakugarika ; Godefroid Bizimana, un cadre de la présidence de la République; et Léonard Ngendakumana, opposant en exil depuis 2015. Seul Mathias Joseph Niyonzima, alias Kazungu, agent du Service national des renseignements, reste sous les sanctions de l'UE. Le 1er octobre 2015, au plus fort de la contestation contre le troisième mandat de feu président Pierre Nkurunziza, l'UE

avait adopté des sanctions contre ces quatre personnalités pour leur implication « dans des actes de violence, de répression ou d'incitation à la violence ». De son côté, le général Léonard Ngendakumana avait été sanctionné par l'UE pour avoir pris part au putsch raté du 13 mai 2015 contre le défunt président Nkurunziza. Les sanctions européennes portaient sur «les restrictions de déplacement et le gel de leurs avoirs». Depuis l'élection, en juin 2020, du nouveau président Evariste Ndayishimiye, le Burundi s'ouvre de plus en plus à la Communauté internationale et un calme relatif est revenu dans le pays. Il y a quelques jours, Gitega a pris la décision de rouvrir ses frontières avec tous ses pays frontaliers y compris le Rwanda dont les relations n'avaient cessé de se détériorer avec la crise de 2015.

N.Nd.

GUERRE EN ÉTHIOPIE

Ouverture des pourparlers de paix en Afrique du Sud

Les rebelles tigréens et le gouvernement éthiopien ont débuté, le 25 octobre, dans la capitale sud-africaine, Pretoria, des négociations visant à mettre fin à deux ans de conflit sanglant dans le nord du pays.

« *Les pourparlers de paix qui ont été organisés pour trouver une solution pacifique et durable au conflit dévastateur dans la région du Tigré ont commencé aujourd'hui et se termineront le 30 octobre* », a déclaré, lors d'une conférence de presse, le porte-parole du président sud-africain, Vincent Magwenya. Placées sous l'égide de l'Union africaine (UA), ces discussions interviennent après une reprise des combats fin août, au terme de cinq mois d'une fragile trêve qui a alarmé la communauté internationale inquiète des conséquences humanitaires du conflit. Les discussions « sont en ligne avec les objectifs de la politique étrangère de l'Afrique du Sud visant un continent en sécurité et exempt de conflit », a affirmé Vincent Magwenya. L'équipe panafricaine de médiation comprend notamment le haut re-

présentant de l'UA pour la Corne de l'Afrique, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo, l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta et l'ancienne vice-présidente sud-africaine Phumzile Mlambo-Ngcuka, a-t-il souligné. Précisons que les rebelles tigréens et l'armée fédérale appuyée par les forces des régions éthiopiennes voisines et de l'armée de l'Erythrée, pays frontalier du Tigré, s'affrontent depuis novembre 2020 dans un conflit meurtrier qui a plongé le nord de l'Éthiopie dans une profonde crise humanitaire. Après cinq mois de trêve, les combats ont repris le 24 août. Les forces éthiopiennes et érythréennes ont annoncé, le 18 octobre, s'être emparées de Shire, une des principales villes du Tigré. La communauté internationale s'est alarmée de la récente intensification des combats.

Yvette Reine Nzaba

FORUM DE DAKAR SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Macky Sall exhorte les gouvernements à dénoncer les dérives liées au numérique

La huitième édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité, ouverte le 24 octobre, a pris fin le lendemain à Diamniadio. Au terme de cette rencontre, le président sénégalais, Macky Sall, a appelé les Etats à mettre sur pied une politique efficace, capable de contrer et dénoncer les dérives ainsi que les effets négatifs du numérique et des réseaux sociaux sur la consolidation de la paix dans les pays.

Montrant l'impact négatif du numérique sur les sociétés, le président sénégalais a souligné que cela constitue aujourd'hui l'une des menaces les plus sérieuses à la paix, à la sécurité et à la stabilité des pays, des menaces d'autant plus difficiles à combattre, diffuses et multiformes. D'autant plus qu'à la cybercriminalité classique, s'ajoute la frénésie quotidienne des réseaux sociaux devenus une fabrique massive de fake news et de manipulation.

« Le monde réel est à la



« Le monde réel est à la merci du monde virtuel qui reprend à haut débit la tromperie, le populisme, la haine et la violence. Autant de pratiques malsaines qui ne peuvent relever de la liberté d'opinion ou d'expression »,

merci du monde virtuel qui reprend à haut débit la tromperie, le populisme, la haine et la violence. Autant de pratiques malsaines qui ne peuvent relever de la liberté d'opinion ou d'expression », a dénoncé Macky Sall, insistant qu'il y a urgence à réformer les moyens de lutte contre la cybercriminalité. Cette vocation est de l'Ecole de cybersécurité, une vocation à caractère régional. « Nous l'avons mise en place avec la France. Une école qui travaille pour former les experts dans ce domaine. D'ailleurs, les instructeurs publics savent très bien qu'ils se sont retrouvés dernièrement traduits devant la justice, à cause de leur activité », a ajouté le chef de l'Etat sénégalais. Il a conclu qu'il est temps de réglementer les réseaux sociaux pour en limiter les abus.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE



Le président de la Fédération France-Europe du Parti congolais du travail (PCT), le camarade Anatole Guy Elenga, relaie, aux membres du bureau, de la Commission de contrôle et d'évaluation, aux militants et sympathisants du PCT et des Congolais de l'étranger, l'information du décès de la camarade Joséphine Moutou-Bayonne, sénatrice des Plateaux, membre d'honneur, ancienne présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Son décès est survenu le 24 octobre 2022, en France. Personnalité politique avant-gardiste de la politique du genre au Congo, elle fut une grande figure de la scène politique de notre pays. Avec sa disparition, le Congo perd une femme de conviction. En cette douloureuse circonstance, le président de la Fédération du PCT France-Europe adresse à sa famille biologique et à tous ses proches ses sincères condoléances, sa sympathie attristée et son réconfort. À Brazzaville, la veillée mortuaire se tient au n° 19 de la rue Mfoa, Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, Germène Ontango, Barnabé Ngami, Arsène Yvon Tsayouolo et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, frère, grand-père, fils, beau-père et arrière grand-père Siméon Ntsayouolo, survenu le 18 octobre 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N°4 de la rue 5 février à Mikalou-Brazzaville. Programme des obsèques : **Vendredi 28 octobre** 9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU; 10h00 : recueillement au domicile familial; 12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Louis-Marie-Grignon-Montfort de Mikalou 14h00 : départ pour le cimetière Mbouka; 16h00 : retour et fin de cérémonie.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

SOMMET CEEAC

Félix Tshisekedi s'engage à ramener la paix au Tchad

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a été désigné, le 25 octobre à Kinshasa, facilitateur au processus de transition en République du Tchad.

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC ont pris part aux travaux, dont le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. La désignation du président Félix Tshisekedi est intervenue à l'issue de la deuxième session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. Dans sa déclaration, il a pris l'engagement de ramener la paix au Tchad où les opposants et les organisations de la société civile s'opposent à la prolongation de la transition, mais aussi dans toute la région de l'Afrique centrale.

« Je vous remercie de m'avoir fait cet honneur de me confier cette mission de facilitation auprès de la République du Tchad pendant cette période de transition. Comme vous le savez, il s'agit d'une lourde responsabilité et je peux, d'ores et déjà, vous rassurer que je ménagerai aucun effort pour remplir cette noble mission pour l'avènement et le maintien de la paix, pas uniquement en République du Tchad, mais également dans



toute notre région de l'Afrique centrale », a-t-il dit. En outre, Félix Tshisekedi a affirmé que le défi consiste notam-

ment à remettre la transition tchadienne sur les « bons rails ». « L'enjeu est de taille et le défi à relever est majeur, car il s'agit

à présent de remettre la transition sur de bons rails avec le peuple tchadien, en tenant compte à la fois de ses aspira-

tions, des valeurs et idéaux de l'Union africaine et la CEEAC, ainsi que des principes fondamentaux qui guident leurs actions en pareille circonstance », a-t-il ajouté.

La conférence a également décidé de la désignation du président du Conseil des ministres de la CEEAC et ministre de l'Intégration régionale et de la Francophonie de la RDC ainsi que du président de la commission de la CEEAC comme envoyés spéciaux, pour appuyer le facilitateur désigné dans sa mission au Tchad.

Par ailleurs, le sommet a lancé au gouvernement et au peuple tchadien un appel à la paix, nécessaire pour le développement économique du pays.

En outre, les chefs d'Etat et de gouvernement ont exhorté les Nations unies et l'Union africaine à maintenir et renforcer leur appui diplomatique, financier, matériel et technique, nécessaires au processus de transition dans ce pays.

Yvette Reine Nzaba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Plaidoyer du ministre de la Santé pour la prise en charge des malades

Recevant en audience, une délégation conjointe composée des délégués de l’OMS, de l’Usaid, de l’Action Damien, conduite par le Dr Michel Kaswa Kayomo, directeur du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT), le ministre de la Santé , hygiène et prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani a pris un ferme engagement de mener auprès du gouvernement un plaidoyer pour le renforcement de la prise en charge des malades souffrant de la tuberculose.

Au cours de l’audience, la délégation conduite par le Dr Michel Kaswa Kayomo a présenté au ministre de la Santé, la revue externe sur les activités de lutte contre la tuberculose en RDC. « Nous avons conduit une délégation de la revue externe, c’est-à-dire des experts du niveau international, qui sont venus faire à son Excellence Monsieur le ministre de la santé le débriefing du déroulement de la revue externe du programme de la tuberculose, et parmi lesquels il y a ceux qui sont venus de l’USAID Washington, de Genève Afro, du Mali et de la Guinée», a-t-il renseigné”.Le Dr Kaswa d’ajouter que «les éléments importants de cette discussion est que, sur base des descentes sur terrain, il ressort que le pays a fait d’énormes performances en terme de détection des cas de Tuberculose où la RDC vient de passer le cap de deux cent quinze mille cas de Tuberculose notifiés. Et par rapport au traitement, nous avons atteint 94 % de succès thérapeutique



pour ce qui est de la Tuberculose», a t-il fait savoir.

Des défis
Le directeur du PNLT a révélé que la lutte contre la tuberculose

est butée à plusieurs défis notamment les outils de diagnostic. «Les défis majeurs qui persistent en

terme d’outils diagnostics que nous devons nous assurer de mettre dans les cinq cent seize zones de santé. Et nous avons deux mille quatre -vingt-trois centres de santé qui prennent en charge les malades souffrant de la tuberculose qui doivent être équipés», a t-il souligné. En outre, le Directeur du PNLT a appelé le gouvernement à fournir beaucoup d’efforts pour mettre à la disposition des hôpitaux des médicaments afin de bien traiter les malades qui y sont diagnostiqués». Enfin, il a souligné qu’après cette séance de travail, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a été très ouvert et très chaleureux en indiquant que c’est aussi sa perception au-delà de l’apport des partenaires et que c’est le moment que le gouvernement de la République mette aussi la main dans la poche pour l’achat additionnel des médicaments.

Blandine Lusimana



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

UNIVERSITÉ OFFICIELLE DE MBUJI-MAYI

Le Pr Bob Bobutaka soutient le comité de gestion pour le troisième cycle

Le comité de gestion de l'Université officielle de Mbuji-Mayi (UOM), au Kasai oriental, tient à faire de cet établissement un fleuron de la science et de la recherche en République démocratique du Congo.

Le recteur, abbé Apollinaire Cibaka Cikongo, veut valoriser l'alma mater situé stratégiquement au centre du pays, faisant en quelque sorte le pont entre l'Université de Kisangani et celle de Lubumbashi, dans la province du Haut Katanga, avec l'Université de Kinshasa. Le secrétaire général académique prône des enseignements dispensés uniquement par des professeurs d'université. Son collègue de la recherche mise sur l'opérationnalisation du programme de troisième cycle, conclu avec l'Université de Kisangani, dans la province de la Tshopo. De son côté, l'administrateur du budget s'en tient à l'orthodoxie financière comme support de la gouvernance académique. L'ensemble de ces initiatives du comité de gestion de l'UOM force l'admiration et le soutien à travers le pays. C'est le cas du Pr Bob Bobutaka Bateko. Invité très récemment par le comité de gestion à dispenser des enseignements dans cette université, cet enseignant



Le Pr Bob Bobutaka soutient les efforts du comité de gestion de l'Université officielle de Mbuji-Mayi de promouvoir l'école doctorale DR

à l'Université de Kinshasa (Unikin), à l'Université pédagogique nationale et à l'Institut supérieur des statistiques de Kinshasa et à l'Université Kongo soutient, pour sa part, la remarquable initiative d'organiser le troisième cycle à l'UOM. Premier docteur en sciences de l'information et de la communication de l'Unikin, Bob

Bobutaka Bateko a décidé d'accompagner, sur la base d'un chronogramme, les efforts de réussite des études doctorales au Campus de Kansele. « Je ne suis pas un professeur éternel. Et donc, la meilleure façon de pérenniser cette entreprise, c'est de miser sur la relève. Il est vrai que nos aînés ont commis

beaucoup d'erreurs pour la relève, à telle enseigne qu'il y a des collègues qui ont un certain âge, mais qui sont obligés de donner des cours, faute de relève. Si je vais soutenir le comité de gestion, c'est en fonction d'un chronogramme. Je ne viendrai pas ici pour donner simplement des cours, si les autorités veulent,

mais je viendrai plus pour soutenir le troisième cycle. Si après sept ans, mes collaborateurs d'aujourd'hui peuvent devenir des professeurs, j'y tire mon compte », a déclaré ce scientifique et théoricien érudit, auteur de vingt-quatre livres et plusieurs articles scientifiques sur les sciences de l'écrit et d'autres domaines de la recherche. Il est désormais professeur visiteur à l'Université officielle de Mbuji-Mayi. Bob Bobutaka a été pendant plusieurs années fonctionnaire dans le système des Nations unies, ayant aussi œuvré au Programme des Nations unies pour le développement et chargé de communication au Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et à l'équipe de communication de la Banque mondiale. C'est donc une personne ressource qui va prêter ses services à l'Université officielle de Mbuji-Mayi, soutenant l'école doctorale de cet alma mater.

Martin Enyimo

SANTÉ MENTALE

Le ministère salue l'initiative du Centre français E.D.E

Le Centre français E.D.E, spécialisé dans la prise en charge de la santé mentale, envisage d'apporter son appui aux établissements publics de santé dans les techniques et thérapies non médicamenteuses. La question a fait l'objet récemment d'un échange entre le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani Mbanda, et le directeur de la société française E.D.E, Christophe Desteuque.

Le directeur de E.D.E, Christophe Desteuque, s'est dit prêt à partager leur expérience avec la République démocratique du Congo (RDC), saluant le soutien du ministre de la Santé quant à la matérialisation de ce projet. « Nous travaillons dans la mise en place des dispositifs et techniques dans les établissements de santé, pour la santé mentale et la qualité de vie. C'est pour cela que nous sommes reçus par son excellence monsieur le ministre de la Santé, justement pour pouvoir appuyer toutes ces techniques que nous utilisons déjà

en France, dans les établissements de santé, pour pouvoir les privilégier, associées aux thérapies qui sont déjà mises en place », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, félicité la volonté du ministre Jean-Jacques Mbungani de prendre en charge la santé mentale de la population congolaise. « Je note que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention veut prendre

ce problème à bras-le-corps, parce qu'en fait la santé mentale est aujourd'hui la clef de voûte de toutes les pathologies, comme des pathologies cardio-vasculaires. Il y a aussi tous les problèmes de santé mentale pour les adolescents », a expliqué le directeur du centre E.D.E. L'idée, a-t-il poursuivi, est de pouvoir travailler en amont pour éviter d'arriver à toutes

ces pathologies. S'agissant des personnes déjà atteintes, a-t-il dit, le souci est de pouvoir les prendre en charge pas qu'avec des techniques chimiques mais associées à des thérapies non-médicamenteuses, pour avoir une prise en charge appelée la médecine intégrative. Notons qu'E.D.E est un organisme de formation innovant qui veut partager son expérience avec les établissements

publics de Santé en RDC. Il accompagne déjà exclusivement les établissements de soins partout en France, en proposant des formations spécialisées conçues et animées par des professionnels de santé en activité. Grâce au déploiement de dispositifs thérapeutiques non médicamenteux exclusifs de pointe ayant pour base la luminothérapie, la structure française participe à l'amélioration de la qualité des soins et du bien-être, en mettant au point une méthode spécialisée permettant une prise en charge adaptée.

Blandine Lusimana

« Je note que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention veut prendre ce problème à bras-le-corps, parce qu'en fait la santé mentale est aujourd'hui la clef de voûte de toutes les pathologies, comme des pathologies cardio-vasculaires. Il y a aussi tous les problèmes de santé mentale pour les adolescents »

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Nefertiti Tshibanda nommée représentante à l’Union africaine

L’actuelle déléguée générale de la Francophonie en République démocratique du Congo (RDC) fait partie des trois personnalités nommées le 24 octobre par la secrétaire générale de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, pour représenter cette organisation dans ces institutions.

Les nominations de haut niveau, faites dans le respect de l’équilibre femme-homme et de la diversité géographique, explique l’OIF, viennent renforcer encore davantage la stratégie visant à développer son influence sur la scène internationale. « Elles s’inscrivent dans le cadre de la profonde transformation et modernisation engagée par la secrétaire générale de la Francophonie depuis son arrivée en 2019. Elles traduisent aussi l’importance qu’elle accorde à la qualité de la coopération avec les Etats et gouvernements membres et avec les organisations intergouvernementales partenaires, pour des résultats plus concrets sur le terrain au bénéfice de la population », indique l’organisation. Ainsi, Nefertiti Tshibanda, de la RDC, est nommée représentante de l’OIF auprès de l’Union africaine à Addis-Abeba ; l’ambassadeur Edgar Doerig, de la Suisse, est nommé représentant de l’OIF pour l’Asie Pacifique (Hanoi) ; Lévon Amirjanyan, de l’Arménie, est nommé représentant de l’OIF pour le Moyen-Orient (Beyrouth) ; enfin, Zahra Kamil Ali, de Djibouti, précédemment représentante de l’OIF auprès de l’Union africaine, est nommée représentante de l’OIF pour l’Amérique du Nord (Québec). A ce jour, rappelons-le, le réseau extérieur de l’OIF compte quatre représentations auprès d’organisations internationales : Nations unies (New York et Genève), Union européenne (Bruxelles) et Union africaine (Addis-Abeba), et neuf représentations



Nefertiti Tshibanda

auprès des grandes régions de l’espace francophone : Asie-Pacifique (Hanoi), Europe centrale et orientale (Bucarest), océan Indien (Antananarivo), Afrique centrale (Libreville), Afrique de l’ouest (Lomé), Afrique du Nord (Tunis), Caraïbes - Amérique latine (Port-au-Prince), Moyen-Orient (Beyrouth) et Amérique du Nord (Québec). L’OIF compte quatre-vingt-huit Etats et gouvernements : cinquante-quatre membres, sept membres associés et vingt-sept observateurs. Nefertiti Tshibanda est actuellement déléguée générale à la Francophonie

au sein du ministère de la Coopération internationale, Intégration régionale et de la Francophonie de la RDC et correspondante nationale de la RDC auprès de l’OIF. Elle a passé près de douze ans au sein de ce ministère comme chargée d’études, conseillère et ensuite comme coordonnatrice du bureau du ministre. Dans ses fonctions, elle a activement participé à la promotion des intérêts économiques du pays, au développement des relations de coopération bilatérale et multilatérale et aux négociations des accords de paix. Proche collaboratrice des ministres qui

se sont succédé, Nefertiti Tshibanda a participé à la relance des commissions mixtes entre la RDC et les différents gouvernements partenaires pour le renforcement de la coopération bilatérale, favorisant la signature de plusieurs accords de coopération. A ce titre, elle a fait partie de la délégation du gouvernement qui a pris part aux négociations en 2008 avec le mouvement rebelle CDNP qui ont conduit à la signature de l’accord de paix du 23 mars 2009 et aux négociations, en 2013, avec le mouvement rebelle, M23, qui ont débouché sur l’accord cadre d’Addis-Abeba. En outre, elle a participé à l’organisation à Kinshasa des sommets de la Communauté de développement de l’Afrique australe en 2009 ; de la Communauté économique des Etats de l’Afrique centrale en 2010 ; de la Francophonie en 2012 et du Marché commun de l’Afrique orientale et australe en 2014. Femme politique, militante des droits des femmes et mère de deux enfants, Nefertiti Tshibanda, avant de rentrer en RDC, a vécu en Europe et aux Etats-Unis, où elle a complété sa formation académique en sciences politiques et relations internationales. Elle est vice-présidente du Mouvement international des femmes dynamiques d’Afrique et présidente de la Fondation internationale de la femme africaine pour le développement, puis a lancé cette année le magazine féminin «Fame».

Patrick Ndungidi

ACTIONS HUMANITAIRES

Une assistance pour les déplacés venus du grand Bandundu

Le ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Modeste Mutinga, a distribué, le 25 octobre, des vivres et d’autres biens non alimentaires aux déplacés venus du grand Bandundu qui ont trouvé refuge à Maluku (Kinshasa) ainsi qu’à Kenge, dans la province de Kwango.

Selon le cadre de concertation provinciale de la société civile, l’assistance apportée est constituée notamment des produits pharmaceutiques, des mousses et des produits alimentaires. « Nous avons apporté des vivres et non-vivres. Nous pensons que dans les jours qui viennent, ceux qui ont reçu les moyens de rentrer ou d’aller où ils veulent s’établir ne seront pas mis dehors. Nous allons organiser leur déplacement », a expliqué le ministre Modeste Mutinga. Il a indiqué qu’après l’étape du Kwango, il se rendra à Bagata, dans la province du Kwilu, pour la même opération. Rappelons que ces déplacés ont fui les attaques meurtrières menées par des hommes en armes dans leurs localités. Des attaques parties d’un conflit communautaire au territoire de Kwamouth, dans la province de Mai-Ndombe, qui auraient opposé les tribus Yaka et Teke.

Lucien Dianzenza

Des produits alimentaires et non-vivresDR



POLITIQUE CULTURELLE

Les travaux de validation du projet de loi sur la culture et les arts achevés

Lancé par la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines, Catherine Kathungu Furaha, l'atelier tenu les 24 et 25 octobre au Musée de Kinshasa se sont clôturés sur une note heureuse, augurant une belle perspective pour la suite.

La première phase organisée en deux jours, comme l'a rappelé à l'ouverture la ministre Catherine Kathungu, portait sur « la validation des textes de l'avant-projet de loi déterminant les principes fondamentaux concernant la culture et les arts », autrement dit la politique culturelle de la République démocratique du Congo. Constituant un préambule aux travaux définitifs, la tâche abattue par la trentaine des participants aux assises a été appréciée à juste titre par la ministre Jimmy Mumbere Peruzi. Insistant sur son importance, le conseiller juridique du ministère de la Culture, Arts et Patrimoines a relevé que « les travaux menés vont permettre de procéder à la validation de textes concertés », de sorte que les acteurs culturels valablement représentés par leurs pairs n'y trouvent pas à redire. L'effort a été fourni pour que ces derniers, a-t-il renchéri, ne se plaignent pas que « leurs idées n'ont pas été intégrées » et « qu'ils ne se sentent pas exclus du processus ». Et de conclure, « cette loi nous appartient



La photo de famille des participants aux travaux/Adiac

à tous. Elle doit régir vos activités, il était important que vous y participiez en donnant vos avis et considérations ». Au terme des travaux, à la demande du ministère, un comité de suivi composé tout au plus de dix membres, notamment les présidents des trois commissions qui ont conduit les travaux, a été constitué. Assurant la police des débats, le musicien Paul Ngoie, dit Le Perc, a affirmé que ladite équipe « s'attèle à poursuivre le travail en commission res-

treinte pour effectuer la mise en commun des textes à rendre dans les plus brefs délais ». Clôturent les assises au nom du ministre de tutelle, l'adjointe du directeur de cabinet a partagé son satisfecit à l'assemblée, remerciant chacune des parties prenantes à ce cadre de réflexions et d'échanges pour l'assiduité. Aussi a-t-elle affirmé à leur intention : « Ce n'est pas la dernière fois que nous travaillons ensemble. Nous allons souvent le faire ».

De la Conférence nationale à aujourd'hui
Précisons que cet atelier, comme a daigné le souligner la ministre Catherine Kathungu, « s'inscrit dans la continuité des différents travaux initiés depuis la Conférence nationale souveraine en passant par les états généraux de la culture et différents autres travaux du ministère de la Culture, ayant abouti à la déclaration de la politique culturelle et finalement au projet de loi déterminant les principes fondamen-

taux concernant la culture et les arts initié par le feu ministre Banza Mukalay ». Elle a tout autant salué l'engagement manifeste « des opérateurs culturels et artistiques dans la recherche d'un cadre légal comme boussole pour réglementer la riche diversité des productions culturelles et artistiques de notre pays ». Quoiqu'organisée par le ministère de la Culture, Arts et Patrimoines, cette phase a bénéficié de l'accompagnement technique de divers partenaires de ce portefeuille, notamment l'Unesco, le Collectif des artistes et des culturels, la Plateforme contemporaine, Concept consulting et le Caucus des députés culturels. Savoir aussi que la société civile y a pris part avec l'Observatoire de la dépense publique, le Réseau d'éducation civique au Congo et l'Aeta. Les parties prenantes ont travaillé d'arrache-pied à la consolidation de tous les textes disponibles depuis la Conférence nationale souveraine jusqu'à ce jour, produisant un texte consensuel mis à jour à valider. Ce dernier sera rendu au gouvernement avant son envoi au parlement pour vote.
Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club débute par une victoire, DCMP accroché par JSK

Trois matches en retard de la première journée de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football se sont joués le 24 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa.



Le FC Renaissance du Congo a débuté par un match nul, d'un but partout, face à l'AC Kuya qui joue déjà son quatrième match du championnat. Les Renais du président évêque Pascal Mukuna ont ouvert la marque à la 43e mn par Mambote Batshi. Marlin Kapela Mpongo a égalisé pour le club dirigé par l'homme d'affaires Jeannot Binanu, à la 54e mn. En deuxième match, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été tenu en échec par la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) sur le score vierge de zéro but partout. Qualifié aux barrages de la Coupe de la Confédération en écartant la formation de Saint Michel des Seychelles, les Immaculés de Kinshasa font donc un début poussif

au championnat national, butant sur les Jeunes sportifs de Kinshasa. Rival de toujours du DCMP, l'AS V.Club a réussi tant bien que mal son entame de la 28e édition du championnat de la Linafoot. Le club vert et noir de Kinshasa a assuré un service minimum face l'AC Rangers par (1-0). L'attaquant Glody Kikwama Mujinga a inscrit l'unique but de la partie à la 17e mn. Après une qualification à l'arrachée en phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique face au Rail Club Kadiogo du Burkina Faso, V.Club retrouve donc l'ambiance du championnat national avec un succès étriqué, mais important pour la suite.
Martin Engimo

FESTIVAL DU RIRE

Tuséo renoue avec le public brazzavillois

Après deux ans d'absence due à la pandémie de covid-19, la quinzième édition du festival Tuséo se tiendra du 27 au 29 octobre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, avec un contenu riche en spectacle. Plusieurs humoristes venus de divers horizons prendront part à ce festival.

Durant trois jours de retrouvailles, le public découvrira les talents des artistes internationaux et nationaux. Plus de quatorze spectacles seront au programme avec des artistes humoristes venus du Bénin, du Mali, de France, de la République démocratique du Congo, du Burkina Faso, du Niger et de la République du Congo.

Cette quinzième édition connaîtra également la participation des personnes vivant avec handicap, notamment les artistes du groupe Handi-arts qui viennent de Pointe-Noire. La particularité de cette édition, a dit Lauryathe Bikouta, présidente dudit festival, c'est la présence du Niger, qui prend part pour la première fois à ce festival, et du groupe handi-arts qui vient exploiter l'humour à travers la formation dans le cadre de Tuséo, ce groupe qui est dans le théâtre.

« L'humour c'est tout un art, aujourd'hui c'est toute une preuve, il n'y a pas une activité qui se tient sans qu'on ne fasse appelle à un humoriste. Ce sont les humoristes qui ont fait vivre l'Afrique et le monde pendant la période de covid-19 », a fait savoir la présidente du festival Tuséo, lors d'une conférence de presse organisée le 25 octobre à l'IFC. Les directeurs des festi-

vals, des artistes vont se côtoyer pendant trois jours

Hormis des spectacles, il y aura des ateliers de formation, des échanges qui regrouperont les festivaliers sur une même table. Le festival international du rire Tuséo offre l'opportunité aux artistes de divers pays d'exprimer leurs talents et au public de les découvrir et de les apprécier. Des spectacles fascinants reflétant la vie moderne et parfois traditionnelle vont marquer les esprits des spectateurs.

Remerciant le directeur délégué de l'IFC, Régis Ségala, et la présidente du festival, Lauryathe Bikouta, le célèbre humoriste, Saïdou Abatcha, artiste, tête d'affiche de cette quinzième édition, venu de France, pense que ce festival est le meilleur cadeau qu'il a reçu à travers toute sa carrière. « Le Congo Brazzaville est une pépite d'or, ce pays m'est très cher. Je voudrais que ce festival reste une lumière pour l'Afrique toute entière, pour



l'Occident, une lumière pour toute l'humanité », a signifié Saïdou Abatcha. Il animera l'atelier sur la professionnalisation de stand-up.

Pour sa part, le directeur délégué de l'IFC, Régis Ségala, s'est dit heureux de la tenue de cet événement d'échange, de partage, surtout d'humour et de bonne

La conférence de presse du festival Tuséo/Adiac

humeur. « Nous sommes fiers cette année de réouvrir ce festival en présentiel avec une présence physique d'artistes afin de pouvoir apprécier leurs talents en direct », a-t-il indiqué. Organisé par l'Union des femmes artistes du Congo, le festival Tuséo a vu le jour en 2004, à Brazzaville.

Signalons que l'entrée en salle est payante. Les tickets de spectacle sont en vente à l'IFC aux prix de 2000 et 5000 FCFA.

Rosalie Bindika

« Le Congo Brazzaville est une pépite d'or, ce pays m'est très cher. Je voudrais que ce festival reste une lumière pour l'Afrique toute entière, pour l'Occident, une lumière pour toute l'humanité »

CONCOURS « THE BACHELOR »

Mixiana Laba séduit à nouveau le bachelor

Au terme de la deuxième manche de l'émission de télé réalité « The bachelor », diffusée tous les week-ends sur Canal+Pop, la comédienne congolaise Mixiana Laba a encore épaté le bachelor qui l'a choisie pour poursuivre l'aventure lors de la troisième manche prévue ce week-end.

L'émotion et le suspense ont été à leur comble lors de la deuxième manche du Bachelor. Après deux entretiens et romantiques échanges, Mixiana Laba a été invitée à poursuivre l'aventure en recevant du bachelor la rose, le fameux sésame de la séduction. Au bord de l'émotion, de la joie et de la délivrance, les larmes de bonheur de Mixiana ont ruisselé sur son visage bleuté, bien drapée dans sa robe style soirée, une création de la styliste congolaise Adriana Talansi.

Lentement et sûrement, Mixiana se dirige vers la «



Mixiana Laba au premier rang en tenue blanche, en compagnie du bachelor et des autres candidates/DR

cérémonie de la rose » qui couronnera la perle rare de l'Afrique francophone sur les

vingt candidates au départ du challenge. Un marathon de charme, de beauté et de

séduction où s'imbriquent glamour, angoisse, tensions, émotions ... Bref, tous les ingréd-

ients d'une télé réalité à suspense et émotions fortes.

Membre de la troupe théâtrale du lycée de Mpaka, à Pointe-Noire, Mixiana Laba, par ses performances artistiques, avait décroché en compagnie d'Orlando Zola, un autre élève de ce lycée, une bourse d'études de perfectionnement aux métiers d'art, il y a près de dix ans. Une expérience enrichissante qui a permis à la comédienne d'exceller aujourd'hui au théâtre, au cinéma, en performance, en mannequinat, en model photo etc.

Hervé Brice Mampouya

SOLIDARITÉ

La SNPC offre des kits scolaires aux enfants du district de Nzambi

1094 kits scolaires ont été distribués, le 25 octobre, aux enfants du district de Nzambi, dans le département du Kouilou, notamment à l'école primaire de Tandou-Ngoma, en présence de Félix Mountou, sous-préfet, et de Christian Mabiala, de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) Pointe-Noire/Kouilou, représentant le directeur général de cette société.

Fidèle à son engagement de veiller au bien-être de la population, la SNPC continue de poser des actes probants. A travers sa fondation, elle a distribué des fournitures scolaires à tous les élèves évoluant dans le district de Nzambi.

« Nous sommes très contents de ce cadeau qui nous va droit au cœur. Le collectif des élèves, par ma voix, vous dit merci car, cela va nous permettre de bien étudier. Nous vous promettons et nous vous assurons de doubler d'efforts afin d'avoir de bonnes notes », s'est exprimé Franchela Makaya, élève en classe de 3e, au nom du collectif des élèves de Nzambi, remerciant la SNPC pour cette donation.

Composés essentiellement de sacs à dos, de cahiers, de livres de lecture de français et de mathématiques Horizon d'Afrique, de stylos, d'outils de traçage, des gommages, de gourdes et bien d'autres, ces kits scolaires vont permettre à ces enfants d'aller à l'école. En effet, la SNPC met un point d'honneur à prioriser le secteur de l'éducation et la protection de l'enfance à travers de nombreux gestes de solidarité qu'elle initie à travers sa fondation.



Dans son mot de circonstance, Christian Mabiala, chef d'établissement SNPC Pointe-Noire/Kouilou, a indiqué: « Notre société pratique une politique sociale qui lui permet d'être

plus proche de la population. A travers cette politique nous aidons le gouvernement dans la réalisation de son programme de société », a-t-il dit.

Le district de Nzambi, rappe-

La remise de kits scolaires aux enfants de Nzambi/Adiac

dation qui a duré près de trois mois, empêchant non seulement les parents de pêcher pour subvenir aux besoins de leurs enfants mais également à ces derniers d'aller à l'école. Face à cette difficulté, les autorités de cette locali-

té avaient sollicité une aide matérielle à la SNPC afin de permettre aux enfants d'aller à l'école. C'est dans ce sens que la SNPC a apporté son aide pour atténuer les charges parentales et permettre aux enfants d'aller à l'école. « Cette donation arrive à point nommé, car nous venons de passer trois mois d'inondation. Les parents n'ont pas pu pêcher pour avoir de quoi acheter les fournitures scolaires pour leurs enfants. Je remercie vivement le président de la République parce que c'est lui qui a eu l'idée de créer cette société et certainement d'orienter le schéma directeur de cette société. Par cette occasion, je remercie le directeur général de la SNPC, un homme de cœur qui a voulu que les enfants de Nzambi soient dotés en fournitures scolaires », a dit Félix Mountou, sous-préfet de Nzambi.

Notons que cette distribution est l'une des déclinaisons de la politique sociale de la SNPC dans le secteur de l'éducation. Elle fait partie des actions habituellement initiées par cette société qui octroie des dons à titre de contribution sociale.

Hugues Prosper Mabonzo

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT

Préface de Pierre Ngo

Laurent Tengo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

WINNER
of the
NEUSTADT
PRIZE

Boubacar Boris DIOP

MURAMBI
Le livre des ossements

Roman

Flore Zoa

Roland BEMBELLY

Code des
Hydrocarbures
du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant
Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de
l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUTY
Ministre de l'Agriculture, de l'élevage, du territoire
et des Grands travaux

Lazare BABINDAMANA BIZI

LES PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL

L'Harmattan

Roland Bembelly et Annick Cyriaque Nassy Pratt

Précis de sous-traitance
au Congo

Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme
au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

L'Harmattan

Pierrick Moudoukou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)

CÉMAC / CEEAC / CEPGL

La fusion annoncée pour 2023

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cémac), Daniel Ona Ondo, a rencontré le 25 octobre à Brazzaville le chef de l’Etat, Denis Sassou N’Guesso, pour échanger sur l’intégration sous-régionale.

Daniel Ona Ondo est allé rendre compte au président Denis Sassou N’Guesso de la marche de la Cémac, un ensemble sous-régional en proie à certaines difficultés, dont la faiblesse du processus d’intégration.

« Le président de la République, son excellence Denis Sassou N’Guesso, a demandé à me voir en tant que président de la commission de la Cémac pour s’enquérir de la marche de la communauté. Cela prouve de l’intérêt que le chef de l’Etat porte à l’intégration régionale. Je me suis efforcé de lui présenter les difficultés de notre mission, les avantages et les inconvénients. J’ai eu à recueillir ses précieux conseils », a expliqué Daniel Ona Ondo.

A propos du projet de fusion entre la Cémac, la Communauté économique des Etats de l’Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des pays des grands



Daniel Ona Ondo reçu par Denis Sassou N’Guesso

« Le dossier est suivi par le président Paul Biya et le ministre camerounais de l’Economie, du Plan et de l’Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey. Actuellement, les réunions se poursuivent »,

Lacs(CEPGL), le président de la commission de la Cémac a indiqué que le dossier est en cours d’examen. L’échéance prévue pour la matérialisation de cette ambition est 2023.

« Le dossier est suivi par le président Paul Biya et le ministre camerounais de l’Economie, du Plan et de l’Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey. Actuellement, les réunions se poursuivent », a précisé le président de la Commission de la Cémac.

La fusion entre la CEEAC et la Cémac est une option qui vise à faire sauter les verrous qui plombent le sentiment communautaire. Globalement, les différents acteurs impliqués dans le processus sont d’accord sur le principe d’une seule entité fusionnant la Cémac, la CEEAC et la CEPGL, afin d’en faire une communauté économique plus forte et mieux structurée.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DE L’INDUSTRIE TOURISTIQUE

La France entend apporter son expérience au Congo

Au cours d’un échange que la ministre de l’Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie France Lydie Hélène Pongault, a eu le 25 octobre avec l’ambassadeur de France au Congo, François Barateau, ce dernier a manifesté la volonté de son pays à apporter son expérience dans le processus de création, d’amélioration et de développement des sites touristiques sur toute l’étendue du territoire national.



Les deux parties après l’audience/Adiac

Le moment de partage et de prise de contact entre les deux personnalités leur a permis de faire le tour des questions liées à l’industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs au Congo. Selon le diplomate français, cette rencontre lui a donné l’occasion de féliciter la ministre pour son entrée au gouvernement avant de lui affirmer

« ... Nous avons parlé des sujets relatifs à la baie de Loango, au Centre de formation et de recherche en art dramatique, aux trésors architecturaux de Brazzaville, à la promotion de la culture congolaise, à l’exposition Gotène et autres »

son soutien et sa disponibilité afin de relancer et redynamiser le partenariat entre la France et le Congo dans les domaines touristique et culturel.

« Nous ferons beaucoup de choses ensemble puisque nous nous sommes accordés sur plusieurs points. Nous avons parlé des sujets relatifs à la baie de Loango, au Centre de formation et de recherche en art dramatique, aux trésors architecturaux de Brazzaville, à la promotion de la culture congolaise, à l’exposition Gotène et autres », a expliqué François Barateau.

Les deux personnalités devraient se rencontrer à nouveau afin de faciliter la mise en œuvre de certains points nécessaires pour la revalorisation du partenariat entre la France et le Congo dans son volet touristique et culturel.

Rude Ngoma